



# IFFP

INSTITUT FÉDÉRAL DES  
HAUTES ÉTUDES EN  
FORMATION PROFESSIONNELLE

*L'excellence suisse  
en formation professionnelle*

## DESCRIPTION DES MODULES

### **Spécialisation en formation professionnelle avec orientation individuelle**

**Formation continue certifiante sanctionnée par un certificat CAS, un diplôme DAS ou un master MAS**

du 9 juillet 2020

*La directrice de l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle (IFFP),  
vu l'article 13 al. 3 de l'Ordonnance sur les études de l'IFFP du 22 juin 2010,  
édicte les modules suivants :*

#### **Modules CAS**

Le CAS représente au moins 10 crédits ECTS ; il est constitué d'au moins deux modules. Ils sont à choisir parmi l'ensemble de l'offre des modules de l'IFFP, que ce soit ceux approuvés dans les plans d'études du secteur *Formation continue* de l'IFFP ou des deux modules ci-dessous :

Module SFP	Spécialisation en formation professionnelle	3 – 8	crédits ECTS
Module PRO	Expériences professionnelles	3	crédits ECTS

#### **Modules DAS**

Le DAS représente au moins 30 crédits ECTS ; il est constitué des modules du CAS Spécialisation en formation professionnelle ou de tout autre CAS IFFP et obligatoirement du module ci-dessous :

Module DIP	Travail de diplôme	5	crédits ECTS
------------	--------------------	---	--------------





## Module SFP

<b>Nom</b>	<b>Spécialisation en formation professionnelle orientation individuelle</b> Ce module s'inscrit dans la filière de formation continue CAS –DAS-MAS Spécialisation dans la formation professionnelle avec option individuelle.
<b>Niveau</b>	Une distinction est faite entre les niveaux suivants :  <i>B) Basic level course: module d'introduction au savoir de base d'un domaine</i>  <i>I) Intermediate level course: module d'approfondissement des connaissances de base</i>  <i>A) Advanced level course: module de promotion et de renforcement de la compétence technique</i>  <i>S) Specialised level course: module de développement des connaissances et des expériences dans un domaine spécialisé</i>  Le niveau correspondant est défini par la personne responsable de filière.
<b>Type</b>	Une distinction est faite entre les types suivants :  <i>C) Core course: module du domaine de base d'un programme d'étude</i>  <i>R) Related course: module de soutien du domaine de base</i>  <i>M) Minor course: module optionnel ou complémentaire</i>  Le type correspondant est défini par la personne responsable de filière.
<b>Cours Champs thématiques</b>	Cours des champs thématiques de toute l'offre de formation continue de l'IFFP.
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	3 à 8 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b> - Enseignement présentiel - Travail personnel - Procédure de qualification	<b>90 à 240 heures</b> • 30 à 80 heures • 45 à 120 heures • 15 à 40 heures La répartition précise entre les heures de cours, le travail personnel et la procédure de qualification peut varier selon le parcours de la personne en formation.
<b>Objectifs et compétences</b>	En fonction du niveau, il convient d'atteindre les objectifs et les compétences ci-après.  B Basic level course Articuler les contenus des cours de formation continue en lien avec les domaines des CAS, DAS ou MAS. I Intermediate level course

Approfondir les différentes connaissances empiriques relatives au domaine des CAS, DAS ou MAS.

A Advanced level course

Consolider les bases théoriques, les instruments et les concepts relatifs au domaine des CAS DAS MAS

S Specialised level course

Analyser et évaluer des situations complexes, hautement spécialisées ou interdisciplinaires dans des contextes nouveaux et inconnus

D'autres spécifications figurent dans la description des offres de formation continue de l'IFFP.

---

**Procédure de qualification**    **Démonstration de compétences**

Les participant-es établissent un travail de démonstration de compétences défini avec la personne responsable de filière à partir des thèmes des journées de formation prises en compte.

*Base*

Directives relatives aux travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires

*Volume*

Environ 3 à 5 pages par crédit ECTS ; 2 000 caractères (espaces compris) par pages maximum

*Délai de soumission du travail*

Trois mois après la dernière journée du module.

*Critères d'évaluation du travail écrit :*

Conformité : aspects formels du travail ; structuration ; mise en page ; présence de la démonstration selon les standards méthodologiques.

Pertinence : choix des situations en lien avec la compétence à démontrer ; argumentation de l'analyse ; écriture à la première personne ; explicitation des expériences ; mise en évidence des apports des formations effectuées.

Cohérence : positionnement réflexif sur le processus vécu ; regard critique sur l'expérience ; liens entre les éléments des situations analysées ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action.

---

**Connaissances préliminaires exigées ou modules**

Concernant les connaissances préalables requises, il convient de prendre en compte les conditions d'admission du plan d'études CAS, DAS et MAS Spécialisation dans la formation professionnelle avec option individuelle.

---

**Formations créditées (équivalences)**

Selon « Directives sur la validation des formations régulières dans les filières d'études et dans les formations complémentaires de l'IFFP ».

---



## MODULE PRO

<b>Nom du module</b>	<b>Expériences professionnelles</b> Ce module s'inscrit dans la filière de formation continue CAS – DAS-MAS Spécialisation dans la formation professionnelle avec option individuelle.
<b>Niveau du module</b>	Selon les parcours des personnes, le module sera de niveau :  B Basic level course Module d'introduction aux connaissances élémentaires dans un domaine  I Intermediate level course Module d'approfondissement des connaissances élémentaires dans un domaine  A Advanced level course Module de consolidation et d'élargissement des compétences spécialisées  S Specialised level course Module d'acquisition de connaissances et d'expériences dans un domaine spécialisé  Le niveau correspondant figure dans la convention d'étude
<b>Type</b>	Une distinction est faite entre les types de modules suivants :  C) <i>Core course: module du domaine de base d'un programme d'étude</i>  R) <i>Related course: module de soutien du domaine de base</i>  M) <i>Minor course: module optionnel ou complémentaire</i>  Le niveau correspondant figure dans la convention d'étude
<b>Cours Champs thématiques</b>	Expériences professionnelles. Il s'agit de prendre en compte l'expérience professionnelle liée avec la thématique visée par le CAS, DAS ou MAS.
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	3 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b>	<b>90 heures</b> • Enseignement présentiel • 6 heures • Étude individuelle • 70 heures d'expériences professionnelles • Procédure de qualification • 14 heures
<b>Objectifs des études et compétences</b>	<b>B Basic level course</b> Articuler les contenus des cours de formation continue en lien avec les domaines des CAS, DAS ou MAS.  <b>I Intermediate level course</b> Approfondir les différentes connaissances empiriques relatives au domaine des CAS, DAS ou MAS.

**A** Advanced level course

Consolider les bases théoriques, les instruments et les concepts relatifs au domaine des CAS, DAS ou MAS.

**S** Specialised level course

Analyser et évaluer des situations complexes, hautement spécialisées ou interdisciplinaires dans des contextes nouveaux et inconnus

---

**Procédure de qualification** **Travail écrit et oral**

*Base*

Directives relatives aux travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires

*Volume*

8 à 12 pages ; 24 000 caractères (espaces compris) maximum

*Modalités précises*

- Pratique professionnelle en entreprise  
attestations présentant la nature et la durée de la pratique professionnelle
- Récit d'expérience issu de la pratique professionnelle  
Rédaction d'un poster présentant a) une description et une analyse du contexte institutionnel du lieu de pratique professionnelle, du public concerné, du dispositif et b) une identification de ce qui s'est passé, ce qui a bien fonctionné et proposition des pistes d'actions par rapport à cette expérience en prenant appui sur un profil de compétence de la pratique professionnelle.

*Critères/Indicateurs de la pratique professionnelle en entreprise*

Conformité : attestation de la pratique par l'employeur ou attestation de stage

*Critères/Indicateurs du récit d'expérience issu de la pratique professionnelle*

Conformité : aspects formels du texte ; structuration ; mise en page ; présence de l'analyse.

Pertinence : prise en compte du contexte de la pratique professionnelle ou du stage ; analyse critique du dispositif du lieu de pratique professionnelle ou du stage ; prises de distance d'avec son dispositif et liens avec les problématiques d'autres dispositifs provenant d'un autre contexte que le sien (autre métier, région, pays...)

Cohérence : liens entre les éléments de la situation analysée ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action.



---

	<i>Délais</i> Selon « Directives relatives aux travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations continues certifiantes ».
<b>Connaissances préliminaires exigées ou modules</b>	Le module PRO est transversal au CAS DAS MAS
<b>Modules subséquents</b>	Selon le plan d'études de chaque CAS DAS MAS
<b>Formations créditées (équivalences)</b>	Selon « Directives sur la validation des formations régulières dans les formations continues certifiantes de l'IFFP »

---



## Module DIP

<b>Nom du module</b>	<b>Travail de diplôme</b> Ce module s'inscrit dans la filière de formation continue DAS Spécialisation dans la formation professionnelle avec option individuelle.
<b>Niveau</b>	S Specialised level course Module d'acquisition de connaissances et d'expériences dans un domaine spécialisé
<b>Type</b>	C) Core course: module du domaine de base d'un programme d'étude
<b>Cours Champs thématiques</b>	Travail de diplôme
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	5 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b>	<b>150 heures</b>
- Enseignement présentiel	Au moins 6 heures
- Étude individuelle	...
- Procédure de qualification	144 heures
<b>Objectifs et compétences</b>	Le travail de diplôme sert à attester l'achèvement réussi d'une filière de formation continue et l'aptitude à traiter de manière autonome un thème de la filière de formation continue selon des règles scientifiques reconnues. Il est censé traiter une problématique pratique liée à un des modules et servir au développement qualitatif d'un aspect choisi de la formation (professionnelle).
<b>Procédure de qualification</b>	<b>Travail écrit</b>  <i>Base</i> Directives relatives aux travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires  <i>Volume</i> 25 à 30 pages ; 60 000 caractères (espaces compris) maximum  <i>Délai de soumission</i> 6 mois maximum après l'approbation du thème  <i>Critères/indicateurs du travail</i> Conformité : aspects formels du travail ; structuration ; mise en page ; présence de la démonstration selon les standards méthodologiques ; une version abrégée sous forme de Management Summary est jointe au travail ; la présentation du travail est conforme aux exigences d'une publication.

---

Pertinence : choix des situations en lien avec la compétence à démontrer ; argumentation de l'analyse ; écriture à la première personne ; explicitation des expériences ; mise en évidence des apports des formations effectuées.

Cohérence : positionnement réflexif sur le processus vécu ; regard critique sur l'expérience ; liens entre les éléments des situations analysées ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action

---

**Connaissances préliminaires exigées ou modules**

Voir conditions d'admission selon plan d'études

---

## Module MEM

<b>Nom du module</b>	<b>Mémoire de master</b> Ce module s'inscrit dans la filière de formation continue MAS Spécialisation dans la formation professionnelle avec option individuelle.
<b>Niveau</b>	A) <i>Advanced level course: module de promotion et de renforcement de la compétence technique</i>
<b>Type</b>	C) <i>Core course: module du domaine de base d'un programme d'étude</i>
<b>Cours Champs thématiques</b>	Mémoire de master
<b>Nombre de crédits ECTS</b>	10 crédits ECTS
<b>Heures de formation</b>	<b>300 heures</b>
- Enseignement présentiel	• Au moins 12 heures
- Travail personnel	• -
- Procédure de qualification	• 288 heures
<b>Objectifs et compétences</b>	Le travail de mémoire sert à attester l'achèvement réussi d'une formation complémentaire sanctionnée par un diplôme de master et l'aptitude à traiter un thème de qualification complémentaire de manière autonome selon des règles scientifiques reconnues. Il est censé traiter une problématique pratique liée à un des modules et servir au développement qualitatif d'un aspect choisi de la formation (professionnelle).
<b>Procédure de qualification</b>	<b>Travail écrit</b>  <i>Base</i> Directives relatives aux travaux de module, de diplôme et de master dans le cadre des formations complémentaires  <i>Volume</i> 40 à 45 pages ; 90 000 caractères (espaces compris) maximum  <i>Délai de soumission</i> 12 mois maximum après l'approbation du thème  <i>Critères/indicateurs du travail</i> Conformité : aspects formels du travail ; structuration ; mise en page ; présence de la démonstration selon les standards méthodologiques ; une version abrégée sous forme de Management Summary est jointe au travail ; la présentation du travail est conforme aux exigences d'une publication. Pertinence : choix des situations en lien avec la compétence à démontrer ; argumentation de l'analyse ; écriture à

---

la première personne ; explicitation des expériences ; mise en évidence des apports des formations effectuées.

Cohérence : positionnement réflexif sur le processus vécu ; regard critique sur l'expérience ; liens entre les éléments des situations analysées ; mise en évidence des points de force et d'amélioration ; propositions d'action.

---

**Connaissances préliminaires exigées ou modules**

Voir conditions d'admission selon plan d'études

---